

## Passeport

Les passeports sont délivrés par des Mairies spécialement équipées pour les relevés biométriques. Autour d'Auxon Dessus ce sont les mairies de Besançon, Ecole Valentin, , Saône, Saint Vit, Quingey.

**Une prise de rendez vous est obligatoire.**

Pièces à fournir en règle générale (liste non exhaustive) :

	Première demande	Renouvellement	Perte/Vol du Passeport	Modification du Passeport
Formulaire de demande CERFA rempli au stylo noir (uniquement la 1ere page)	X	X	X	X
2 photographies d'identité identiques et récentes (conforme nouvelle norme)	X	X	X	X
Copie Intégrale d'acte de naissance	X	X	X	X
Livret de Famille	X (nom épouse ou enfant)			
Pièce justificative de domicile (Facture eau, gaz, électricité, avis d'impôts...)	X	X	X	X
Attestation d'hébergement et photocopie de la carte d'identité de l'hébergeur ainsi qu'un justificatif à son nom et adresse	X (si résidence chez un particulier)			
Ancien passeport		X		X
Déclaration de perte/vol + 1 document avec photo (permis de conduire, carte de bus...) ou 2 justificatifs différents de domicile			X	
Dispositif du jugement de divorce	X (si nom d'ex-conjoint)	X (si nom d'ex-conjoint)	X (si nom d'ex-conjoint)	X (si nom d'ex-conjoint)
Timbres fiscaux (voir ci-dessous)	X	X	X	X

Timbre fiscaux :

- Adultes : **86 €** (si les photos sont prises en Mairie : 89 €)
- Mineurs de + 15 ans : **42 €** (si les photos sont prises en Mairie : 45 €)
- Mineurs de – 15 ans : **17 €** (si les photos sont prises en Mairie : 20 €)
- Passeport perdu ou volé : **25 €**

Les timbres fiscaux peuvent être achetés dans les bureaux de tabacs, les trésoreries et les services des impôts des entreprises.

Un passeport est valable **10 ans** pour les **majeurs** et **5 ans** pour les **mineurs**.

*Les pièces justificatives varient selon les cas, demander au préalable à la Mairie lors de la prise de rendez-vous.*